

COPIE DE RÉSOLUTION
du procès-verbal du 7 juillet 2008
CORPORATION MUNICIPALE DE RIVIÈRE-OUELLE
À la session régulière du Conseil de la
Corporation Municipale de Rivière-Ouelle tenue le 07 juillet 2008
à laquelle étaient présents son honneur le maire M. Roger Richard

et les conseillers suivants :

Marie-Pierre Richard
Daniel Scherer

Gilles Hudon

17.14 Examen stratégique de la Société Canadienne des Postes.

ATTENDU QUE l'examen stratégique de la Société Canadienne des Postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le Gouvernement Fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

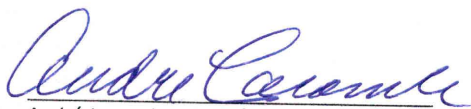
ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

08-07-190

Il est proposé par M. Daniel Scherer, appuyé par Mme Marie-Pierre Richard et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil fasse parvenir la présente résolution à l'Examen stratégique de la Société Canadienne des Postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le Gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉ.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Municipalité de Rivière-Ouelle, le 29 juillet 2008



André Lacombe, dir. gén., et secr.-très.